



Anderlecht: Mise en place d'un dispositif hivernal pour les sans-abris.

A l'initiative de Fabrice Cumps, Bourgmestre d'Anderlecht, en collaboration avec Mustapha Akouz, Président du CPAS d'Anderlecht, Alain Kestemont, Echevin de la Prévention, Fabienne Miroir, Echevine des Affaires Sociales et avec le soutien du Collège échevinal, la commune d'Anderlecht complète son dispositif hivernal pour venir en aide aux sans-abris et aux personnes précaires fragilisées par la crise sanitaire.

Depuis de nombreuses années, les travailleurs sociaux de la commune organisent des maraudes auprès des sans-abris pour leur apporter de l'aide, une écoute, des conseils et des soins si nécessaire. Cet hiver la Commune d'Anderlecht propose une aide supplémentaire : des repas sont distribués tous les midis depuis le 20 novembre.

A l'initiative du Bourgmestre Fabrice Cumps, avec le soutien de la Cocom et du CPAS d'Anderlecht, le dispositif communal d'hébergement d'urgence et de réinsertion pour les sans-abris sera rouvert à partir de janvier. L'Hôtel « Maria », déjà ouvert d'avril à fin juin 2020, est un dispositif temporaire d'hébergement pour des personnes sans-abris. La crise sanitaire implique que des mesures de protection soient prises. L'objectif du dispositif est, outre de proposer un hébergement aux sans-abris, de leur apporter une aide concrète en réglant si possible leur situation administrative et en entamant avec eux un accompagnement vers une solution de logement plus définitive.



Enfin, sur proposition de l'Echevine des Affaires sociales Fabienne Miroir et de l'Echevin de la Prévention Alain Kestemont, un restaurant de quartier communal a été aménagé pour servir de "chauffoir" durant la période hivernale 2020-2021, avec un encadrement de travailleurs sociaux de la commune. L'objectif est de proposer un moment de répit dans un espace chauffé aux personnes précarisées ainsi qu'aux sans-abris. Un travailleur social sera également présent afin d'aider les personnes qui le souhaiteraient dans des démarches administratives et sociales. Des repas chauds seront également proposés, pour autant que les conditions sanitaires le permettent.